

organisme de formation
de la sas
OUIWAY
Déclaration d'activité
enregistrée sous le
numéro 52850227085
préfet de région Pays de la
Loire

Programme formation télépilote drone MEDIA

MÉTIERS DU DRONE



Média / communication



Environnement



Industrie



Sûreté

CONTACT

06.60.34.52.11
contact@drone-formation-france.fr
www.drone-formation-france.fr

TÉLÉPILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MÉDIA ET DE LA COMMUNICATION.

Vous êtes un professionnel et vous souhaitez acquérir les compétences pratiques d'exploitation d'un drone professionnel pour travailler dans le secteur des médias et de la communication.

Frais pédagogique : 2300 € *

Frais de certification inclus

Durée : 35 heures sur 5 jours

Admission : être agé de 16 ans révolu, entretien téléphonique obligatoire.



CONTACT.



Responsable pédagogique : 06 60 34 52 11
Suivi de dossier : 09 83 40 97 04

du Lundi au Vendredi de 9h à 17h



contact@drone-formation-france.fr



Drone-formation-france.fr

ouiway.fr

* prix TTC

Télépiloter un drone dans le secteur du média et de la communication

MÉDIA



Durée: 35 heures - 5 jours

Pré-requis: aucun

Eligible au cpf (compte personnel de formation)

CETTE FORMATION VOUS EST DESTINÉE SI:

Vous êtes un professionnel, vous souhaitez acquérir les compétences et l'autorisation d'utiliser un drone pour votre activité.

OBJECTIFS:

Vous appréhendez les techniques de pilotage vous permettant d'acquérir les notions essentielles à l'utilisation d'un drone dans le but de réaliser des images aériennes. S'initier à la préparation d'une mission en termes de contraintes réglementaires, la préparation de votre drone et ses réglages, le réglage du capteur, au pilotage de drone civil en qualité broadcast ainsi que les réflexes à acquérir lors d'un dysfonctionnement machine ou d'une contrainte environnementale.

Être en conformité avec la loi relative aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord dans la communauté Européenne.

Elle fixe les modalités relatives à la formation des télépilotes dans le cadre de l'usage professionnel de drones. Les télépilotes doivent détenir une Attestation de suivi de formation pratique ainsi qu'un Livret de progression, délivrés par l'exploitant en charge de la formation.

RESULTATS DE LA FORMATION:

Le stagiaire doit être capable d'optimiser l'usage du drone du secteur de l'audiovisuel, et de produire des images fluides au niveau du sol de type travelling ou aériennes de type "Dolly" et point d'intérêt en toute sécurité.

La certification atteste que son/sa bénéficiaire est en capacité d'effectuer des missions en drone dans le cadre d'une activité liée aux métiers de la communication et des médias conformément aux exigences réglementaires de la Direction Générale de l'Aviation Civile. La délivrance du livret de progression et attestation de suivi de formation est à conserver pendant 5 ans à l'issue du stage conformément à la réglementation en vigueur.

À l'issue du parcours certifiant, le candidat est convoqué par un jury composé de professionnel externe qualifié dans le domaine afin de procéder à l'évaluation finale.

avantages

- cursus rapide, intensif
- travail indoor, outdoor
- pilotage intensif
- autonomie
- simulation mission
- examen blanc
- Certification par organisme indépendant Télépilote.



Télépiloter un drone dans le secteur du média et de la communication



Durée: 35 heures - 5 jours
Pré-requis: aucun
Eligible au cpf (compte personnel de formation)

AVANTAGE:

Cursus rapide et intensif. Vol en conditions réelles en indoor ou outdoor sur Drone Racer et machine de travail, travaux pratiques de préparation de mission, machine et entraînement de vol.

MATERIEL:

Toute la gamme de drone DJI, du Mavic mini au M210.
Caméra thermique, XT2, X5S, mavic pro dual.
Manuel pédagogique.

PUBLIC:

Tous public de 16 ans et plus
Professionnel des médias ou de la communication.

CONTENU ET DURÉE:

Socle pratique drone DGAC adapté au média et à la communication:

- 35 heures, 5 jours du lundi au vendredi,
- 9h à 12h et de 13h à 17h ou 10h à 13h et de 14h à 17h,
- Une à deux sessions par mois, voir calendrier,

MÉDIA

avantages

- cursus rapide, intensif
- travail indoor, outdoor
- pilotage intensif
- autonomie
- simulation mission
- examen blanc
- Certification par organisme indépendant Télépilote.



Télépiloter un drone dans le secteur du média et de la communication

MÉDIA



Durée: 35 heures - 5 jours

Pré-requis: aucun

Eligible au cpf (compte personnel de formation)

FORMATION PRATIQUE

Cette formation pratique est composé d'alternance d'entraînement de télépilotage en extérieur ou intérieur selon les conditions météo, d'exercice de simulation de mission avec les obligations administratives :

- Télépilotage d'un drone civil en intérieur et extérieur, début sur une petite machine sécurisé type mavic mini, évolution vers des machines professionnelles.
- Démarches réglementaires et déclarations de vol.
- Particularités des vols en agglomération, en zone dite sensible, interdite, dangereuse ou réglementée dans les scénarios nationaux S1, S2, S3.
- Contrôle, réglage et entretien du matériel de prises de vues aériennes.
- Vérifications d'informations aéronautiques de la zone de travail, de la faisabilité, des conditions, de la mise en place éventuelle de protocoles, des objectifs de la mission selon le scénario réglementaire compte tenu du drone utilisé et de sa charge utile.
- Mise en place des procédures permettant d'assurer la sécurité et la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, réalisation d'un REX.
- Connaissance des procédures d'urgence opérationnelles en conditions anormales en cas de panne matériel ou d'intrusion de tiers dans la zone de survol pour es scénarios S1, S2, S3 et debriefing.

Les pratiques spécifiques à l'audiovisuel :

- Entraînement à la production d'images fluides type travelling ou POI (point d'interet)
- Réglage caméra.

PERFECTIONNEMENT:

Formation centré sur les mouvements et le réglage des caméras embarquées dans le milieu du média et de l'audiovisuel, perfectionnement sur les trajectoires type POI et travelling, suivi de personnage.

avantages

- cursus rapide, intensif
- travail indoor, outdoor
- pilotage intensif
- autonomie
- simulation mission
- examen blanc
- Certification par organisme indépendant Télépilote.



Télépiloter un drone dans le secteur du média et de la communication

MÉDIA



Durée: 35 heures - 5 jours

Pré-requis: aucun

Eligible au cpf (compte personnel de formation)

EVALUATION:

Seront évalués :

- Les compétences techniques d'une captation audiovisuelle fluide comprenant la qualité des trajectoires du drone et les mouvements de caméra complexes associés dans le cadre d'une mise en situation de vol en situation normale en scénario S1 S2 et S3.
- Les compétences liées à une préparation du vol en mission pour les scénarios S1, S2 et S3 évaluées à l'aide d'un QCM. Cet exercice évalue les connaissances du candidat dans le cadre d'une préparation à une mission de vol en drone, du point de vue réglementaire et administratif.
- Les compétences requises dans le cadre d'une préparation d'un drone et de la zone de travail pour les scénarios S1, S2 et S3, du réglage du capteur photographique et des réglages du drone requis pour réaliser une prise de vue audiovisuelle.
- Sa capacité et ses connaissances afin de mettre en œuvre les procédures de sécurité et d'urgence en cas de défaut de machine ou intrusion d'un tiers dans la zone de survol.
- Sa capacité à gérer un compte rendu d'évènement et un débriefing de vol.

VOUS OBTIENDREZ:

- Une attestation de suivi de formation pratique et votre livret de formation.
- Et sous réserve de réussite du test, la **certification**:

"Télépiloter un drone dans le secteur du média et de la communication"

BON À SAVOIR

Pour piloter un drone dans un cadre professionnel, la réglementation exige:



- La réussite d'un examen théorique spécifique, le CATT (Certificat d'Aptitude Théorique de Télépilote) délivré par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).
- Une formation pratique, justifié par une attestation de formation et un livret de progression, fournis par votre centre de formation.

avantages

- cursus rapide, intensif
- travail indoor, outdoor
- pilotage intensif
- autonomie
- simulation mission
- examen blanc
- Certification par organisme indépendant Télépilote.



PROGRAMMES:

Retrouvez tous les programmes de formation plus en détails à travers plusieurs documents :

- Programme formation MEDIA
- Programme formation BTP
- Programme formation CATT
- Programme formation OPEN
- Programme formation LOISIR

faite votre demande par téléphone ou par mail.


N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Notre service administratif et conseil vous accompagneront dans vos démarches CPF et OPCO.


Notre partenariat avec Télépilote sas, vous garanti une formation certifiant et qualitative.

Le réseau national certifié Télépilote sas, vous apporte toute sa puissance et son expérience dans votre recherche de formation aux métiers du drone.

CONTACT.

 Responsable pédagogique : 06 60 34 52 11
Suivi de dossier / entretien téléphonique : 09 83 40 97 04

du Lundi au Vendredi de 9h à 17h

 contact@drone-formation-france.fr

 Drone-formation-france.fr ouiway.fr

